



**Le partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes – plan d'action du G8**

**LE PARTENARIAT MONDIAL DU G8 CONTRE LA  
PROLIFERATION DES ARMES DE DESTRUCTION  
MASSIVE ET DES MATIERES CONNEXES.  
PLAN D'ACTION DU G8**

Le Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, que nous avons lancé l'an dernier lors du Sommet de Kananaskis a accompli, depuis un an, des progrès significatifs vers la réalisation de ses objectifs : empêcher les terroristes, et ceux qui les abritent, d'acquérir ou de mettre au point des armes nucléaires, chimiques, radiologiques et biologiques, des missiles, ainsi que les matières, le matériel et la technologie qui s'y rattachent.

Grâce à notre détermination, des progrès importants ont pu être accomplis :

" Des contributions substantielles ont d'ores et déjà été annoncées par les Partenaires pour honorer leur engagement de Kananaskis de mobiliser jusqu'à 20 milliards de dollars sur dix ans.

" Le gouvernement russe a pris des décisions, qui ont été saluées, permettant la mise en oeuvre des lignes directrices, et notamment l'exonération des programmes d'assistance de toutes les taxes, droits et autres charges. Les autres lignes directrices ont également fait l'objet d'un traitement approfondi.

" La conclusion récente de l'accord portant sur le Programme Multilatéral pour l'Environnement nucléaire en Russie (MNEPR) est un exemple du progrès substantiel accompli afin de traduire dans les faits l'initiative du Partenariat.

" Tous les Partenaires se sont engagés résolument dans l'identification de projets de coopération ; certains projets importants sont déjà engagés ou se sont vus développer, en conformité avec les priorités définies à Kananaskis.

" Des activités d'ouverture ont été engagées en direction des pays n'appartenant pas au G8 afin de les sensibiliser, les inviter à participer et leur permettre de contribuer ; en conséquence, la Finlande, la Norvège, la Pologne, la Suède et la Suisse ont indiqué leur intérêt à rejoindre le Partenariat en tant que donateurs.

Nous nous engageons à conduire un programme intensif, afin de poursuivre la mise en oeuvre de l'initiative et réaliser des progrès substantiels d'ici le prochain Sommet. Nos objectifs sont les suivants :

- " Poursuivre les efforts en vue de l'adoption universelle des principes de non prolifération.

- " Honorer notre engagement de Kananaskis de mobiliser jusqu'à 20 milliards de dollars sur 10 ans, y compris grâce aux contributions de nouveaux donateurs ou aux engagements additionnels des Partenaires.

- " Développer de façon significative les projets sur la base des travaux réalisés, des accords de mise en oeuvre et d'une planification de conduite des projets, et assurer l'avancement régulier des projets en cours. Nous continuerons, au cours de l'année qui vient, à évaluer les progrès dans le lancement et la mise en oeuvre des projets ; à superviser leur coordination, à vérifier les priorités, éviter les lacunes et les duplications et à évaluer leur conformité avec les objectifs de sécurité internationale, en accord avec nos priorités.

- " Résoudre les difficultés de mise en oeuvre qui demeurent et examiner l'application pratique des lignes directrices, en gardant à l'esprit la nécessité d'un traitement uniforme des Partenaires afin de refléter ainsi l'approche coopérative qui est la nôtre.

- " Elargir le Partenariat mondial à d'autres pays donateurs n'appartenant pas au G8 et désireux d'adopter les Documents de Kananaskis. Tout en nous concentrant encore sur les projets en Russie, nous donnons mandat à la Présidence pour qu'elle engage des discussions préliminaires avec des pays récipiendaires nouveaux ou actuels, y compris ceux de l'ex-Union soviétique, disposés à adopter les Documents de Kananaskis, comme l'a déjà fait l'Ukraine.

- " Sensibiliser les autres organisations, représentants parlementaires et différents publics quant à l'importance du Partenariat mondial.